

EDITO

EXPERTISE PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUE

Qu'est-ce que l'expertise ? Le concept fait d'abord référence à un **corpus de connaissances**¹ : formation et expertise sont intimement mêlées. Il suppose ensuite un **contexte** spécifique dans lequel va s'exercer l'expertise : on conçoit donc bien – on commence à concevoir - qu'il y a dans le domaine médical des expertises complémentaires selon qu'il s'agit de soins primaires, secondaires ou tertiaires. Enfin, toute expertise suppose un **contrôle par les pairs** : l'auto-proclamation ne crée pas l'expert... **Compétence, pratique, évaluation sont les 3 clés complémentaires et indispensables.**

« Le but général du dispositif de formation médicale continue est de permettre aux médecins diplômés de maintenir leur expertise médicale tout au long de leur vie professionnelle »¹.

Au cœur de l'expertise : la compétence. L'expertise constitue le niveau le plus élevé de la compétence, « le savoir-faire complexe qu'un professionnel a développé à partir de ces connaissances ». L'expertise professionnelle est la capacité de **réflexion en action**, dans tous les processus qui conduisent à la décision médicale. A ce titre, la formation continue a pour but constant le développement permanent de la compétence du professionnel. Puisqu'il s'agit de maintenir, la vie durant du professionnel, un haut niveau d'expertise, cette formation permanente doit s'appuyer sur les acquis antérieurs. Puisqu'il s'agit aussi de développer une expertise collective, elle doit partir d'une confrontation des pratiques professionnelles.

Le contexte. L'expertise professionnelle, surtout en santé, ne s'applique jamais à des situations caractérisées, mais à des personnes. La **décision médicale** doit être centrée sur le malade, et pas la maladie. C'est probablement plus vrai encore pour la médecine générale, à l'interface entre santé et maladie, entre individu et système de soins, entre données actuelles de la science et incertitudes dans une situation toujours complexe et floue. Là encore, c'est à partir de la confrontation des pratiques que la formation continue pourra intégrer au mieux cette dimension.

L'évaluation. L'expert « est celui dont les connaissances dans un domaine sont reconnues par ses pairs »². J. Jouquan, citant Schon, ajoute que l'expertise « suppose une **réflexion sur l'action**, après que les décisions aient été prises et mises en œuvre, au moment où l'évolution permet leur évaluation ». Il est sans cesse réaffirmé que l'évaluation est au cœur de la formation continue, ce qui est facile quand il s'agit de questionnaires, beaucoup plus complexe quand il s'agit de pratiques. Il manque encore dans beaucoup de nos formations un recueil de quelques indicateurs avant et après la formation, sans nécessairement aller jusqu'à un véritable audit. C'est moins ambitieux qu'une évaluation des pratiques professionnelles, mais peut-être plus à portée ; et en tous cas indispensable dans la logique même de ce que nous avons à élaborer en matière de pédagogie médicale.

JP VALLEE

¹Jouquan J. et al. Fondements pédagogiques conceptuels de la formation des professionnels. In La formation médicale continue. Sous la direction de P. Gallois. Masson ; Paris : 1997.

²Got C. L'expertise, son évolution récente, ses limites. La Revue Prescrire 1999; 199 : 706-7.

La sem@ine de l'UnaformeC

www.unaformec.org

La FMC au fil de l'actualité



251 rue de Paris
93556
Montreuil Cedex
Tél 01 43 63 80 00

Les 3 prochains numéros seront consacrés à ce qui a récemment fait la Une des journaux grand public à la suite de la mort du cycliste état italien Marco Pantani : le dopage.